

Séance du 27 novembre 2014

Convocation du 12/11/2014

L'An deux mille quatorze, le 27 novembre à 20 heures 30, le Conseil municipal de VARÈS légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur TROUVÉ Jacky, Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs BELLOC Hélène , DALLIES Arnaud, DEGANELLO Isabelle, DUBERNARD Sylvie, DUBREUIL Mireille, FORNASARI Jean-Claude, LAGÜE Philippe, LESPORTES Chantal, MARTET Gérard, PINÇON Laurent, .SOKOLOWSKI Thierry, TOFFOLI Lionel, TROUVÉ Jacky.

Étaient excusés : Madame CRESTIAN Christine,

Secrétaire : DALLIES Arnaud

Lecture est faite du compte rendu de la précédente réunion qui est approuvé à l'unanimité et signé.

Ordre du jour de la convocation :

- 1 -Retraite de l'ATSEM
- 2 -Durée de travail de Mmes BLANCHARD et GILLAUX
- 3- Point sur les travaux : Aire de loisirs
- 4-Terrains constructibles
- 5 -Participation sortie scolaire
- 6 -Révision des zones vulnérables
- 7 -Effectifs scolaires
- 8 -M A M (Maison d'Assistants maternelles)
- 9- Décisions modificatives
- 10-Chemin rural « La Blanche »
- 11-Baraque à frites
- 12- ERDF

1- Retraite de l'ATSEM

Monsieur le Maire présente au Conseil la demande de départ à la retraite de Mme PELOSO Bernadette

Toutes les dispositions ont été prises afin que Mme PELOSO puisse partir au 01 janvier 2015

2-Durée de travail du personnel communal.

Monsieur le Maire présente au Conseil les nouveaux changements à instaurer à l'école suite au départ de Bernadette PELOSO:

La fonction d'ATSEM sera reprise par Julie BALUTEAU; la prise en charge du coucher de la sieste de 13h20 à 13h50 ainsi que la garderie de 15h30 à 16h30 seront assurés par Brigitte BLANCHARD et le ménage de la salle polyvalente et du club house sera fait par Claire GILLAUX.

Toutes ces modifications vont entraîner une augmentation d'heures pour Mmes BLANCHARD et GILLAUX. Leur contrat de travail sera modifié, elles passeront toutes les deux à 15h hebdomadaires.

Modifications des horaires pour Jean-Michel GOMEZ et Jean-Luc CORRECH Leur temps de travail sera ainsi réparti

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi

: de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Le mercredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

En alternance, ils travailleront un vendredi sur deux. Ils seront autorisés à prendre 3 semaines consécutives pour les congés Ces changements débuteront au 01 janvier 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve ces modifications et mandate Monsieur le Maire à signer les documents y afférant.

3 - Point sur les travaux

Aire de loisirs : Les haies sont plantées, les traverses ont été mises en place sur le terrain de pétanque, les plots béton et les cables sont posés L'entreprise LESPORTES viendra dès que possible finir la mise en place des bancs, des tables, des poubelles, du panneau de basket et de la cage de foot

4 – Terrains constructibles

Monsieur le Maire fait part au Conseil que tous les terrains communaux ont été vendus Il propose une recherche de terrains sur la commune et contactera 2 propriétaires qui seraient susceptibles de vendre.

Le Conseil donne son accord pour la prospection de terrains constructibles.

5 – Participation sortie scolaire

Monsieur le Maire présente au Conseil une demande d'aide émanant de Mme CLAVIER, directrice de l'école primaire, afin de financer la sortie scolaire annuelle.

La participation des parents demandée en 2013/2014 était de 15€ ;elle passera pour 2014/2015 à 25€ pour 1 enfant, à 20€ pour 2 enfants et à 15€ à partir du 3 enfant. Le Conseil des parents d'élèves propose de donner 1000€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré vote à l'unanimité une participation de 500€

6 – Révision des zones vulnérables

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le courrier de la Chambre d'Agriculture de Lot et Garonne ayant pour objet : Contestation zonage proposé par le Ministère de l'Environnement sur les zones vulnérables en Lot et Garonne. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'opposition à ce classement

7- Effectifs scolaires

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'effectif scolaire pour 2015 qui comprend la classe de maternelle accueillant non seulement les enfants de Varès mais également ceux de Grateloup en petite et moyenne section. Les enfants de Grateloup étant en grande section de Maternelle doivent rejoindre le groupe scolaire de Grateloup. A ce jour, lorsque ce n'était pas le cas une concertation était menée entre les élus de chaque commune. Les effectifs de l'école de Grateloup étant en baisse, le Maire de cette commune nous demande de ne plus accepter ces dérogations et insiste pour que tous les enfants de Grateloup scolarisés à Varès, ne fassent plus partie des effectifs de cette commune.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal estime que c'est aux élus de Grateloup de convaincre les parents de ces élèves de les inscrire dans l'école du lieu de leur domicile. En conséquence, le Conseil Municipal décide de maintenir les inscriptions des élèves de Grateloup de 2^{ème} et 3^{ème} cycle et de ne pas inscrire ceux devant entrer en grande section de Maternelle.

8-M A M (Maison d'Assistants maternelles)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal une demande du Maire de Grateloup sur les Maisons d'assistantes maternelles.

VGA réfléchit au fonctionnement des MAM car ils ont déjà la compétence de Petite Enfance

Le Conseil Municipal décide d'attendre les conclusions de la commission Petite Enfance de VGA avant de prendre une décision.

9- Décisions modificatives

Le Maire demande au Conseil de prendre au budget 2014 trois décisions modificatives.

Après en avoir délibéré le conseil Municipal autorise les décisions modificatives suivantes :

- DM n°1:transfert de 400€ du compte 022 au compte 65748
- DM n°2 transfert de 150€ du compte 022 au compte 66111
- DM n°3 transfert de 3400€ du compte 6411 au compte 6553.

10 – Chemin rural « La Blanche »

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal un devis de 5360€ pour remettre en état le chemin rural 'La Blanche' mitoyen entre Varès et Grateloup, dégradé suite aux violents orages de septembre 2014. Ces travaux pourront bénéficier d'une aide financière de 40% au titre des amendes de police

Après en avoir délibéré, le Conseil autorise Monsieur le Maire à demander au Conseil Général ces aides financières.

11-Baraque à frites

Monsieur le Maire présente une demande pour l'installation, un soir par semaine, d'une baraque à frites mobile installée sur la place de l'Europe

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande Cette activité pourrait apporter une concurrence au commerce multiple de notre village

12 Eclairage public

Monsieur le Maire a assisté à une réunion du SDEE 47 Lors de cette réunion il s'est inquiété du coût de fonctionnement de l'éclairage public qui s'élève à 3000€ par an Il semble possible de réduire l'intensité lumineuse durant les heures où la circulation routière est la plus faible

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer une étude de faisabilité auprès du SDEE.

Compte-rendu des commissions diverses

Monsieur TROUVÉ rapporte au Conseil Municipal que le budget de fonctionnement de VGA doit être réduit de 23% pour ce qui concerne les déficits.

Monsieur FORNASARI Jean-Claude nous rend compte :

- de la prise en compte de VGA (Commission Agriculture) des évènements agro touristiques à caractère d'intérêt communautaire.
- de la collecte des plastiques
- du gel des investissements sur le projet de méthanisation dont la charge incombe à la société Méthanéo.

La séance est levée à 23 heures 15.